

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Mobilité – Contrat d’occupation temporaire de locaux en Gare d’Albertville - Vélostation

Rapporteur : M. le Président

Lors de la création d’Arlysère en tant que Communauté d’Agglomération, une étude mobilité a été menée afin de définir les principaux axes de la politique communautaire en la matière. Plusieurs orientations étaient définies, reprises in extenso dans le PCAET, dont le développement de la pratique du vélo. Afin de répondre à cet objectif, il a été acté par la délibération n° 08 en date du 16 mai 2024 que l’Agglomération allait créer une vélostation en gare d’Albertville.

Cette réalisation s’inscrit dans un cadre plus vaste de création d’un pôle d’échange multimodal en gare d’Albertville, intégrant les trains (grandes lignes et TER), l’urbain (convergence de toutes nos lignes), l’autopartage, la pratique du vélo ...

Dans cette dynamique, Arlysère a répondu à un appel à projet de la SNCF pour l’occupation de locaux en gare d’Albertville (ancienne restauration rapide) en vue de la création d’une vélostation. Cette dernière sera en lien étroit avec la consigne à vélos existante et les bureaux du « point info bus » gérés par Transdev. La synergie recherchée est de proposer sur un même site toutes les informations et services liés aux mobilités. La gestion de la vélostation sera confiée à l’Agence Eco-mobilité dont l’expérience sur ce type de dossier sera prédominante pour une pleine réussite du projet. Ainsi, des passerelles entre Transdev et l’Agence Eco-mobilité se tisseront pour offrir un service public de qualité.

Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2007, dans le cadre d’un contrat d’occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels, la Communauté de Communes de la Région d’Albertville puis, depuis le 1^{er} janvier 2017, par substitution la Communauté d’Agglomération Arlysère occupe un emplacement de 25 m² pour l’information et la vente de billets pour les Bus Urbains.

Viennent donc se rajouter les nouveaux locaux dont les conditions d’occupation sont les suivantes :

- Activité autorisée : Vélostation pour compléter l’offre sur le territoire et développer la multimodalité en gare
- Durée : 9 ans
- Surface mise à disposition : 59 m²
- Date de mise à disposition prévisionnelle de l’emplacement selon convention d’occupation
- Redevance annuelle hors taxes et hors charges : 13 200 €
- Pas de charges privatives car compteurs indépendants
- Dépôt de garantie (représentant 3 mois de redevance annuelle) : 3 300 €
- Impôts et taxes : 1 320 €
- Frais de dossier : 500 €

La convention d’occupation temporaire à intervenir définit les droits et obligations d’Arlysère et de la SNCF dans le partenariat.

A terme, des optimisations pourraient être possibles avec la Région et la SNCF dans le but d’avoir des guichets de vente communs en gare.

Pour la réalisation du projet, des aménagements sont nécessaires dans les locaux, ainsi que l’acquisition de vélos adaptés et des frais de fonctionnement. Le budget prévisionnel s’élève à plus de 308 850 € HT et se décompose comme suit :

poste de dépense	complément	quantitatif	montant HT unitaire	montant HT	montant TTC
VAE Arcadé		40	2 600,00 €	104 000,00 €	124 800,00 €
VAE Pi-pop		2	2 900,00 €	5 800,00 €	6 960,00 €
vélo cargo		1	6 000,00 €	6 000,00 €	7 200,00 €
travaux de remise en état local		1	60 000,00 €	60 000,00 €	72 000,00 €
	électricité			0,00 €	0,00 €
	peintures			0,00 €	0,00 €
	sols			0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
équipement de la vélostation				0,00 €	0,00 €
	accessoires	1	4 050,00 €	4 050,00 €	4 860,00 €
	mobilier atelier	1	5 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
	outillage	1	5 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
	banque d'accueil	1	4 000,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
	informatique	1	4 000,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
	aménagements complémentaires	1	11 000,00 €	11 000,00 €	13 200,00 €
				0,00 €	0,00 €
fonctionnement du service		1	100 000,00 €	100 000,00 €	120 000,00 €
				0,00 €	0,00 €
				0,00 €	0,00 €
			TOTAL	308 850,00 €	370 620,00 €

Ce point a été présenté en Commission Mobilités le 18 septembre 2024.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **confirme la volonté de création d'une vélostation en gare d'Albertville et valide l'ensemble des modalités proposées ;**
- **inscrit au budget les fonds nécessaires à la pleine réalisation du programme ;**
- **approuve le contrat d'occupation temporaire de locaux en Gare d'Albertville avec SNCF Gares et Connexions ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le présent contrat et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **confie à l'Agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc, la gestion de la vélostation ;**
- **sollicite les financements mobilisables pour la réalisation de l'opération, notamment le Conseil Départemental (contrat départemental), la Région, les fonds européens LEADER... ou auprès de tout autre financeur ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut le Vice-Président en charge des Mobilités, à prendre toutes les mesures correspondantes.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

